

**Centre d'étude  
et de coopération internationale**  
**États financiers consolidés  
au 31 mars 2025**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats consolidés	5
Évolution de l'actif net consolidée	6
Flux de trésorerie consolidés	7
Situation financière consolidée	8
Notes complémentaires	9 - 19



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux membres du conseil d'administration de  
Centre d'étude et de coopération internationale

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'organisme Centre d'étude et de coopération internationale (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 mars 2025 et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 9 septembre 2025

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117472

# Centre d'étude et de coopération internationale

## Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports, en espèces (note 11)		
Affaires mondiales Canada – partenariat	5 391 700	6 293 912
Affaires mondiales Canada – bilatéraux et autres	18 555 082	19 671 123
Autres bailleurs de fonds	12 768 778	12 250 584
Dons	1 037 863	483 086
	<u>37 753 423</u>	<u>38 698 705</u>
Autres produits		
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 5)	5 342 781	4 777 717
Autres	692 360	633 816
	<u>43 788 564</u>	<u>44 110 238</u>
<b>Charges</b>		
Programmes	33 642 160	34 647 351
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 5)	5 342 781	4 777 717
Développement des programmes	653 172	465 748
Administration	3 399 167	3 431 068
Collecte de fonds	325 535	289 268
Intérêts sur la dette à long terme	112 046	87 029
Amortissement des immobilisations corporelles	229 565	225 584
Amortissement des actifs incorporels	17 109	
	<u>43 721 535</u>	<u>43 923 765</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant investissements stratégiques	67 029	186 473
Investissements stratégiques	154 977	
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>(87 948)</u>	<u>186 473</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 4 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

## Centre d'étude et de coopération internationale

### Évolution de l'actif net consolidée

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	2025			2024
	Reçu à titre de dotations (note 7) \$	Investi en immobilisations \$	Non affecté \$	Total \$
				Total \$
Solde au début	<b>1 119 468</b>	<b>4 042 943</b>	<b>3 062 245</b>	<b>8 224 656</b>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		<b>(243 499) (a)</b>	<b>155 551</b>	<b>(87 948)</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles		<b>94 304</b>	<b>(94 304)</b>	
Acquisition d'actifs incorporels		<b>200 389</b>	<b>(200 389)</b>	
Remboursements d'emprunts à long terme		<b>160 593</b>	<b>(160 593)</b>	
Dons reçus à titre de dotations	<b>6 001</b>			<b>6 001</b>
Gain de change afférent aux éléments d'actif net reçus à titre de dotations	<b>65 863</b>			<b>65 863</b>
Solde à la fin	<b>1 191 332</b>	<b>4 254 730</b>	<b>2 762 510</b>	<b>8 208 572</b>

(a) Ce montant comprend l'amortissement des immobilisations corporelles de 229 565 \$ et des actifs incorporels de 17 109 \$ moins l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de 3 175 \$.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Centre d'étude et de coopération internationale

### Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(87 948)	186 473
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	229 565	225 584
Amortissement des actifs incorporels	17 109	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 175)	(3 176)
	<u>155 551</u>	408 881
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(5 714 619)</u>	2 901 645
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(5 559 068)</u>	3 310 526
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(94 304)	(177 154)
Acquisition d'actifs incorporels	(200 389)	(82 556)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(294 693)</u>	(259 710)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Dons reçus à titre de dotations	6 001	14 685
Remboursements d'emprunts à long terme	(160 593)	(146 571)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(154 592)</u>	(131 886)
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>(6 008 353)</b>	2 918 930
Encaisse au début	<u>18 445 299</u>	15 526 369
Encaisse à la fin	<u><u>12 436 946</u></u>	<u><u>18 445 299</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Centre d'étude et de coopération internationale

## Situation financière consolidée

au 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	12 436 946	18 445 299
Comptes clients et autres créances (note 6)	6 660 259	4 478 480
Avances à des partenaires	465 460	759 876
Frais payés d'avance	420 457	357 001
	<u>19 983 122</u>	<u>24 040 656</u>
Long terme		
Encaisse réservée (note 7)	912 441	846 578
Immobilisations corporelles (note 8)	5 611 819	5 747 080
Actifs incorporels (note 9)	265 836	82 556
	<u>26 773 218</u>	<u>30 716 870</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 677 822	2 730 028
Sommes à remettre à l'État	9 642	73 686
Apports reportés (note 11)	15 254 257	17 901 807
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	166 991	976 889
	<u>17 108 712</u>	<u>21 682 410</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 12)	58 215	61 390
Dette à long terme (note 13)	1 397 719	748 414
	<u>18 564 646</u>	<u>22 492 214</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Reçu à titre de dotations	1 191 332	1 119 468
Investi en immobilisations	4 254 730	4 042 943
Non affecté	2 762 510	3 062 245
	<u>8 208 572</u>	<u>8 224 656</u>
	<u>26 773 218</u>	<u>30 716 870</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Centre d'étude et de coopération internationale

## Notes complémentaires

au 31 mars 2025

---

### 1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et il est exempté d'impôts.

L'organisme participe à des activités de développement économique, social et culturel dans les pays en développement par la formation et l'envoi de coopérateurs volontaires et d'assistants techniques, la réalisation de projets, la recherche et la publication d'ouvrages spécialisés.

### 2 - MODIFICATION COMPTABLE

Le 1<sup>er</sup> avril 2024, l'organisme a adopté les recommandations de la nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité NOC-20, « Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui fournit des indications sur le traitement comptable des dépenses liées à un accord d'infonuagique par le client et sur la question de savoir s'il existe un actif incorporel logiciel dans l'accord.

Conformément aux nouvelles exigences, l'organisme doit faire un choix entre :

- appliquer la mesure de simplification pour comptabiliser les dépenses liées aux accords d'infonuagique entrant dans le champ d'application de la NOC-20 et, conséquemment, traiter ces dépenses comme se rattachant à la fourniture de services et les comptabiliser en charges lorsque les services sont reçus; ou
- analyser l'accord d'infonuagique afin de déterminer si la composante logicielle constitue un actif incorporel logiciel et, conséquemment, la comptabiliser comme un actif incorporel selon le chapitre 3064, comptabiliser en charges les frais s'y rattachant lorsqu'ils sont engagés.

L'organisme a choisi d'appliquer la mesure de simplification permise.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, ont été appliquées rétrospectivement.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

# Centre d'étude et de coopération internationale

## Notes complémentaires

au 31 mars 2025

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Principes de consolidation

L'organisme a choisi de présenter des états financiers consolidés seulement et de comptabiliser les participations dans les coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Par conséquent, ces états financiers consolidés incluent la quote-part des éléments d'actif et de passif ainsi que la quote-part des produits et des charges des coentreprises dans lesquelles l'organisme détient une participation.

# Centre d'étude et de coopération internationale

## Notes complémentaires

au 31 mars 2025

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Constatation des produits

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

##### *Apports de biens et de services*

L'organisme a choisi de constater les apports de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, que les biens ou les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et que celui-ci aurait dû se procurer autrement ces biens et services pour son fonctionnement régulier.

##### *Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements grevés d'une affectation d'origine externe sont constatés à titre de dotations, incluant les gains et les pertes de change afférents, et sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

##### *Produits de location*

L'organisme constate ses produits de location, selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location, lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. L'excédent des loyers constatés sur les montants à recevoir en vertu des contrats de location est présenté, s'il y a lieu, à titre de loyers à recevoir à l'état de la situation financière consolidée.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### Constatation des opérations étrangères

L'organisme comptabilise ses charges selon les pratiques comptables suivantes :

- Les achats d'immobilisations corporelles pour les activités d'outre-mer sont imputés comme charges de fonctionnement, à l'exception des immobilisations corporelles des directions régionales, qui sont capitalisées;

## Centre d'étude et de coopération internationale

### Notes complémentaires

au 31 mars 2025

#### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- La plupart des gains et des pertes afférents aux variations des taux de change sont imputés aux programmes dans lesquels ils sont réalisés.

#### Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

#### Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	40 ans
Mobilier, équipement et matériel roulant	5 ans
Équipement informatique	4 ans
Logiciels	4 à 5 ans

#### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés et ne peut pas faire l'objet de reprises.

#### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle est comptabilisée par l'organisme en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur, ou de son exploitation normale. L'organisme comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celle-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût de l'immobilisation corporelle concernée et sont amortis selon la méthode linéaire à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

## Centre d'étude et de coopération internationale

### Notes complémentaires

au 31 mars 2025

#### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Aucun passif n'est comptabilisé à l'égard de ces obligations puisque l'organisme n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant de ces obligations.

#### Avances à des partenaires

Dans le cadre des activités de développement économique, social et culturel, l'organisme travaille en collaboration avec des partenaires pour certains projets internationaux. Selon les protocoles d'entente, les sommes versées aux partenaires sont initialement comptabilisées à titre d'avances à des partenaires. Au moment de la réception des rapports financiers et des pièces justificatives correspondantes, les charges de projets sont comptabilisées à l'état des résultats consolidés.

#### Conversion des devises

L'organisme considère ses bureaux comme étant des établissements intégrés œuvrant à l'international et utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière consolidée. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière consolidée. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats consolidés de l'exercice.

#### 4 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Autres produits		
Location	<b>539 753</b>	535 937
Perte (gain) de change		
Programmes	<b>(188 898)</b>	(10 844)
Administration	<b>(277 035)</b>	(106 956)

## Centre d'étude et de coopération internationale

### Notes complémentaires

au 31 mars 2025

#### 5 - CONTRIBUTIONS SOUS FORME DE SERVICES RENDUS PAR DES VOLONTAIRES

Les contributions sous forme de services rendus par des volontaires représentent la valeur de la contribution fournie par les participants aux programmes de coopération volontaire.

La contribution est établie selon un taux prédéterminé dans l'entente signée avec Affaires mondiales Canada pour le Programme de coopération volontaire. Le montant précisé dans l'entente est compris entre 200 \$ et 570 \$ par jour et par personne.

#### 6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Apports à recevoir – bailleurs de fonds (a)	<b>6 551 200</b>	4 433 104
Autres créances	<b>109 059</b>	45 376
	<b><u>6 660 259</u></b>	<b><u>4 478 480</u></b>

(a) Au 31 mars 2025, un bailleur de fonds représente 32 % du total des apports à recevoir (23 % au 31 mars 2024).

#### 7 - ACTIF NET REÇU À TITRE DE DOTATIONS

L'actif net reçu à titre de dotations est composé des éléments suivants :

- Un montant de 4 305 \$ (4 305 \$ au 31 mars 2024) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le fonds Pelletier. Les produits de placements afférents sont affectés au financement de projets visant l'éducation et la formation des filles et des femmes;
- Un montant de 274 586 \$ (268 585 \$ au 31 mars 2024) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le fonds Jean Bouchard. Les produits de placements afférents sont affectés au financement de projets visant les besoins humains fondamentaux;
- Un montant de 912 441 \$ (846 578 \$ au 31 mars 2024) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources peuvent servir à consentir des prêts. Les bénéficiaires des prêts sont des organisations et des associations locales rurales guatémaltèques, et les prêts leur permettent de financer l'achat d'équipement et de produits agricoles. Sur recommandation du comité de crédit de la fiducie, l'organisme pourrait aussi appuyer le financement de nouvelles initiatives. Les actifs relatifs à ces sommes reçues à titre de dotations sont présentés à l'état de la situation financière consolidée dans la section de l'actif à long terme.

# Centre d'étude et de coopération internationale

## Notes complémentaires

au 31 mars 2025

### 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	869 445		869 445	869 445
Bâtiments	6 724 168	2 220 528	4 503 640	4 668 312
Mobilier et équipement	361 185	323 947	37 238	45 473
Équipement informatique	621 269	492 483	128 786	68 768
Matériel roulant	867 405	794 695	72 710	95 082
Améliorations locatives	70 541	70 541		
	<b>9 514 013</b>	<b>3 902 194</b>	<b>5 611 819</b>	<b>5 747 080</b>

### 9 - ACTIFS INCORPORELS

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	536 837	271 001	265 836	82 556

### 10 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 3 000 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel de la Fédération des caisses Desjardins du Québec plus 0,5 % (5,45 %; 7,7 % au 31 mars 2024) et est garantie par une hypothèque mobilière de 3 000 000 \$ sur l'universalité des créances. L'emprunt bancaire est renouvelable en novembre 2025. Un montant de 810 000 \$ est disponible pour l'émission de lettres de garantie. Au 31 mars 2025, aucune lettre de garantie n'a été émise. Un montant de 200 000 \$ est également disponible pour des contrats de change qui ne sont pas utilisés au 31 mars 2025.

En vertu de la convention de crédit, l'organisme doit respecter certaines clauses restrictives.

### 11 - APPORTS REPORTÉS

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	17 901 807	14 356 609
Montants encaissés au cours de l'exercice	32 987 777	40 741 379
Apports à recevoir au début	(4 433 104)	(2 930 580)
	<b>28 554 673</b>	<b>37 810 799</b>

## Centre d'étude et de coopération internationale

### Notes complémentaires

au 31 mars 2025

#### 11 - APPORTS REPORTÉS (suite)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	<b>37 753 423</b>	38 698 705
Apports à recevoir à la fin	<b>(6 551 200)</b>	(4 433 104)
	<b>31 202 223</b>	34 265 601
Solde à la fin	<b>15 254 257</b>	17 901 807

#### 12 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Ils sont amortis selon les mêmes méthodes et les mêmes périodes que les immobilisations corporelles correspondantes. Les variations de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Solde au début	<b>61 390</b>	64 566
Amortissement	<b>3 175</b>	3 176
Solde à la fin	<b>58 215</b>	61 390

#### 13 - DETTE À LONG TERME

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 3 724 756 \$ au 31 mars 2025, remboursable par versements mensuels de 5 174 \$ plus les intérêts de 5,5 % (7,91% au 31 mars 2024), échéant en février 2027	<b>729 558</b>	791 648
Emprunt, d'un montant maximum autorisé de 1 121 250 \$, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 3 724 756 \$ au 31 mars 2025, remboursable par versements mensuels de 3 785 \$ plus les intérêts de 5,5 % (7,91% au mars 2024), échéant en janvier 2027	<b>86 841</b>	132 586
Emprunt, d'un montant maximum autorisé de 1 000 000 \$, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 3 724 756 \$ au 31 mars 2025, remboursable par versements mensuels de 7 974 \$ à partir de mai 2025 (8 269 \$ au 31 mars 2024), incluant des intérêts de 5,23 % à partir de mai 2025 (5,99 % au 31 mars 2024), échéant en mai 2027	<b>748 311</b>	801 069
	<b>1 564 710</b>	1 725 303
Tranche échéant à moins de un an	<b>166 991</b>	976 889
	<b>1 397 719</b>	748 414

## Centre d'étude et de coopération internationale

### Notes complémentaires

au 31 mars 2025

#### 13 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2026	166 991
2027	767 930
2028	629 789
	<u>1 564 710</u>

#### 14 - RÉGIME DE RETRAITE

L'organisme participe à un régime de retraite à cotisations déterminées destiné aux employés. Il y contribue à parts égales avec les employés. La contribution de l'organisme est cependant limitée à 5 % des salaires bruts des employés. Les cotisations versées ainsi que la charge de l'exercice s'élèvent à 252 333 \$ (243 773 \$ en 2024).

#### 15 - RISQUES FINANCIERS

##### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances et les avances à des partenaires, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

##### Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change et au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

##### *Risque de change*

L'organisme réalise plusieurs de ses transactions en devises et est donc exposé aux variations de celles-ci.

## Centre d'étude et de coopération internationale

### Notes complémentaires

au 31 mars 2025

#### 15 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Aux 31 mars 2025 et 2024, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse, des comptes clients et autres créances, des avances à des partenaires, de l'encaisse réservée ainsi que des comptes fournisseurs et charges à payer libellés dans les devises suivantes :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Encaisse		
Dollars américains	2 079 751	2 722 434
Francs CFA	1 127 550	549 477
Gourdes haïtiennes	1 589 659	1 342 950
Francs guinéens	367 428	962 611
Autres devises	426 313	369 033
Comptes clients et autres créances		
Dollars américains	2 467 128	1 252 548
Francs CFA	24 219	24 316
Gourdes haïtiennes	1 995 779	1 477 929
Francs guinéens	140 944	15 482
Autres devises	202 092	231 193
Avances à des partenaires		
Dollars américains	68 270	85 647
Francs CFA	133 859	341 009
Gourdes haïtiennes	91 191	291 558
Francs guinéens	113 617	13 791
Autres devises	-	18 629
Encaisse réservée		
Quetzals guatémaltèques	912 441	846 579
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Dollars américains	106 025	130 168
Francs CFA	185 828	283 317
Gourdes haïtiennes	697 296	627 355
Francs guinéens	65 373	56 863
Autres devises	31 023	92 264

#### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement au passif financier portant intérêt à taux fixe.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée.

# Centre d'étude et de coopération internationale

## Notes complémentaires

au 31 mars 2025

---

### **16 - ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location et d'ententes avec des fournisseurs de services échéant jusqu'en octobre 2029, à verser une somme de 313 505 \$ pour de l'équipement de bureau, d'un logiciel et des services d'entretien. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 189 100 \$ en 2026, à 90 399 \$ en 2027, à 25 754 \$ en 2028, 6 340 \$ en 2029 et à 1 912 \$ en 2030.

### **17 - ÉVENTUALITÉS**

L'organisme a signé des ententes d'association avec d'autres organisations pour la réalisation de projets. Pour les bailleurs de fonds, ces ententes rendent l'organisme responsable de manière conjointe et solidaire de la réalisation de ces projets avec ces autres organisations. Au 31 mars 2025, les ententes signées totalisent 123 301 514 \$ (151 449 002 \$ au 31 mars 2024) et viennent à échéance jusqu'en septembre 2030. La direction est toutefois d'avis qu'il n'y a pas de risque important, car toute association pour la réalisation d'un projet fait l'objet d'un contrat entre les organisations, dans lequel sont précisées clairement les responsabilités financières respectives des associés.